

92729S1111

FEUILLE DES JEUNES NATURALISTES

35, Rue Pierre-Charron

PARIS

7 février 1903

Mon cher Monsieur —

Je vous remercie beaucoup de
votre excellente lettre et de la
peine que vous voulez bien me
donner de m'envoyer à l'occasion
quelques renseignements complémentaires
pour la liste des Naturalistes de
la H^{te}-Garonne. — J'étais comme
vous un fervent partisan de ce qui
concerne l'avenir de l'histoire naturelle
en France ; il semble en effet que
dans les circonstances envenimées à
ce diminuer le nombre des naturalistes amateurs

= Et pourtant, je suis remarqué
depuis deux ans, et surtout depuis
quelques mois, — un réveil qui
me paraît fort remarquable —
Toutes les régions n'y entendent
pas encore, tant s'en faut,
et les grands centres universitaires,
ne sont peut-être pas ceux où
le goût de collections d'histoire naturelle
est le plus développé — mais les de-
mandes de renseignements que l'on
m'adresse de différents côtés me
font voir que bien des personnes
— et surtout de jeunes gens —
désirent de commencer l'étude
de sciences naturelles — Je cherche

autant que possible à la fin
 vers les parties de zoologie ~~relatives~~
 qui n'ont pas été trop étudiées —
 dans le cadre absolument de
 chemins battus qui font faciliter
 les débuts.

Pour en revenir à la liste de Naturalistes,
 j'ai eu pour votre région
 un certain nombre de réponses — mais
 le travail n'est pas encore terminé.
 = Je me permettrais d'avoir recours
 à votre obligeance pour m'aider
 à le compléter si cela était nécessaire —
 Pour la Musée de Louvain, je
 me contente, sans autres avis de
 votre part, de ce que contient l'Annuaire
 de Heroux — Si quelques nouvelles

additions intéressantes étaient
 venues, accrues en collectes
 publiqués depuis 1900, mes vœux
 très aimables, mes au Musée
 de Montegum, & en le faire
 savoir. — Notre liste paraitra
 probablement dans le N^o. qui
 suivra le prochain — Les dépenses
 de ~~la~~ nouvelles par je vois mesoir
 de départements qui, alphabétiquement,
 devraient paraître avant le vôtre —

J'ai été très heureux de
 cette bonne occasion de mesoir
 de nos nouvelles et mes vœux
 de venir, cher Musée, à
 mes sentiments très dévoués

Edouard Delpy

927295115

FEUILLE des JEUNES NATURALISTES

Paris, le 19 ..

Revue mensuelle d'Histoire naturelle

35, rue Pierre-Charron, PARIS (8^e)

Abonnement annuel : 6 fr.

Par suite de la limitation du tirage, il n'est pas envoyé de n^o spécimen, mais nous acceptons des abonnem^{ts} d'essai, d'une durée de 6 mois (à partir du n^o qui suivra la demande) au prix de 3 fr.



MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Veillez avoir l'obligeance de vérifier l'exactitude de la mention suivante qui sera maintenue, sauf modification de votre part, sur la **Liste des Naturalistes et des Etablissements d'Histoire Naturelle de France et de Suisse** que publie la *Feuille des Jeunes Naturalistes* :

M *E. Cartailhac*

5 rue de la Chaîne, Toulouse

Spécialité : *Paleontologie*

Le travail que nous publions ne pouvant être utile et complet, sans la collaboration des naturalistes locaux, je viens vous prier de nous indiquer les personnes qui s'intéressent à nos sciences et la spécialité de leurs études, et de nous donner quelques renseignements sur les principales collections d'histoire naturelle que renferment les Musées et autres établissements de votre région.

Vous m'obligeriez en m'envoyant votre réponse de suite, car la partie de la Liste qui comprend votre région doit paraître prochainement.

Veillez agréer, Monsieur et cher Confrère, l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

ADRIEN DOLLFUS,

Correspondant du Muséum de Paris,
Directeur de la *Feuille des Jeunes Naturalistes*.

T. S. V. P.

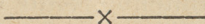
La **Feuille des Jeunes Naturalistes** est consacrée spécialement à l'étude de l'histoire naturelle de l'Europe occidentale.

Elle accueille volontiers les travaux d'ensemble ou de détail qui rentrent dans le cadre de la publication. Nous offrons à nos collaborateurs un tirage à part à 50 exemplaires des principaux articles publiés. L'acceptation des articles est soumise au Comité de Rédaction.

Nous publions aussi, sous une rubrique particulière, les *notes spéciales et locales*, communications d'observations scientifiques, questions, etc., et nous donnons, sous le titre de *Revue de faits scientifiques*, l'analyse détaillée d'un certain nombre de travaux scientifiques qui nous paraissent devoir intéresser nos lecteurs.

Enfin, un **Bulletin d'Echanges** permet à nos souscripteurs de faire entre eux l'échange d'objets d'histoire naturelle : ces notes sont gratuites et réservées à nos abonnés ; elles ne doivent pas dépasser cinq lignes d'impression et leur insertion dépend de la place disponible ; elles doivent nous être adressées avant le 10 du mois précédant l'insertion.

Liste des Naturalistes. — Tous les mois, nous publions la Liste des Naturalistes d'un ou de plusieurs départements français ou cantons suisses, avec indication des collections publiques d'histoire naturelle.



RÈGLEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

I. — Les Naturalistes de France et de quelques pays voisins pourront être admis comme lecteurs de la Bibliothèque, *pourvu qu'ils fournissent des références suffisantes*. Le nombre des lecteurs est limité.

II. — Les sections de la Bibliothèque sont les suivantes :

I. — *Histoire naturelle locale de l'Europe continentale de l'Ouest et de l'Afrique du Nord-Ouest*. (Les ouvrages sont classés par régions.)

II. — *Histoire naturelle générale*. — *Zoologie* (sauf l'Entomologie).

III. — *Entomologie* (Insectes, Myriapodes, Arachnides, Crustacés).

IV. — *Botanique*.

V. — *Géologie, Paléontologie, Minéralogie, Hydrologie, Anthropologie pré- et protohistorique*.

Pour les emprunts de livres, on est prié de nous indiquer très exactement le numéro porté au Catalogue et celui de la section.

III. — La cotisation annuelle de la Bibliothèque, réduite à une quote-part des frais du Catalogue, est de **6 francs pour une section** et de **9 francs, 12 francs** ou **15 francs**, pour deux, trois ou quatre sections. — L'inscription à la première section est gratuite pour les lecteurs inscrits à une autre section.

IV. — Les frais d'envoi des livres (port, emballage et lettre d'avis) seront portés au compte de l'emprunteur qui pourra, s'il le désire, se libérer par une provision payable d'avance en timbres ou mandat, adressés à *M. Adrien Dollfus, 35, rue Pierre-Charron, Paris*.

Les expéditions de livres se feront deux fois par semaine.

V. — Les livres prêtés devront être rentrés deux mois après le jour de l'expédition. On est prié de nous indiquer exactement le numéro d'ordre et le titre de l'ouvrage demandé (d'après le Catalogue).

VI. — Les vacances de la Bibliothèque, pendant lesquelles il ne sera pas fait d'envoi de livres, auront lieu pendant les mois d'été ; un avis paraîtra à ce sujet.

VII. — Tout livre égaré ou détérioré devra être remplacé. — Les retards non motivés et les pertes de livres entraîneront la suspension des envois.

VIII. — Il ne sera pas répondu aux demandes non conformes aux indications ci-dessus. Aucun envoi ne sera fait aux lecteurs qui n'auraient pas réglé leur cotisation.